

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>				<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET</b>				<b>A</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 6 193 692,49	G 8 434 493,29	
	Section d'investissement	B 3 961 134,20	H 7 264 699,34	
		+	+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 5 963 157,81 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 1 754 708,24 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 11 909 534,93	= G + H + I + J 21 662 350,44	
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 3 490 975,52	L 718 542,00	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F 3 490 975,52	= K + L 718 542,00	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E 6 193 692,49	= G + I + K 14 397 651,10	
	Section d'investissement	= B + D + F 9 206 817,96	= H + J + L 7 983 241,34	
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F 15 400 510,45	= G + H + I + J + K + L 22 380 892,44	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.